



NOUS N'ÉTIENS QUE DES ENFANTS

UN FILM DE TIM WOLOCHATIUK

GUIDE PÉDAGOGIQUE



PRODUIT PAR EAGLE VISION ET ENTERTAINMENT ONE TELEVISION
EN COPRODUCTIONS AVEC L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA



TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE : APERÇU – QUELQUES MOTS À L'INTENTION DE L'ANIMATEUR	P. 3-5
Sommaire du film	P. 3
Utilisation du guide	P. 3
Conseils à l'animateur	P. 3
Foire aux questions (FAQ)	P. 4-5
Planification de la séance	P. 5
DEUXIÈME PARTIE : AVANT LE VISIONNAGE	P. 6-7
Mot de bienvenue et présentations (15 min)	P. 6
Mise en contexte du film (30 min)	P. 6
Activité d'ouverture : définition de la résilience (15 min)	P. 6
Avant la pause	P. 6
Pause (15 min)	P. 6
Après la pause	P. 6-7
TROISIÈME PARTIE : VISIONNAGE DU FILM	P. 7-8
Activité de visionnage : réflexions spontanées, réactions et impressions	P. 7
Visionnage du film (82 min)	P. 7
Activité : le cadeau du silence (4 min)	P. 7
Activité : le cadeau du silence (4 min)	P. 7
Pause (15 min)	P. 7
Activité d'approfondissement : réflexion et partage (30 min)	P. 7
Activité des empreintes de pas : les héros et héroïnes qui cheminent parmi nous (15 min)	P. 7
Guide de discussion	P. 8
Activité de clôture : retour sur la séance (10 min)	P. 8
Évaluation (5 min)	P. 8
ANNEXE A—LES PENSIONNATS	P. 9-11
ANNEXE B—GLOSSAIRE	P. 12-13
ANNEXE C—RÉFLEXIONS SPONTANÉES, RÉACTIONS ET IMPRESSIONS	P. 14
ANNEXE D—ACTIVITÉ DES EMPREINTES DE PAS : LES HÉROS ET HÉROÏNES QUI CHEMINENT PARI MI NOUS	P. 15
ANNEXE E—ÉVALUATION	P. 16
ANNEXE F—TRAUMATISME, RÉSILIENCE ET CONSÉQUENCES	P. 17-19

PREMIÈRE PARTIE : APERÇU – QUELQUES MOTS À L'INTENTION DE L'ANIMATEUR

On trouve, dans la nature, de grands exemples de résilience. Songeons par exemple à la tige souple du bois de flèche, dotée, tout comme l'esprit humain, d'une capacité innée de refaire surface et de guérir. Cette résilience ressort dans les récits des survivants des pensionnats indiens, dont les témoignages révèlent une force et une volonté tenaces de mener une existence productive. Nombre d'entre eux ont mis une vie à parvenir à un semblant d'équilibre. Beaucoup ont trouvé un apaisement et se sont réconciliés avec leur expérience. Les souvenirs collectifs des survivants comportent suffisamment d'éléments d'information pour donner un sens aux événements. Tous ceux qui sont maintenant en mesure de raconter ce qu'ils ont subi dans leur enfance nous permettent aujourd'hui de broser un tableau général de ce passé.

C'est l'esprit du bois de flèche que l'on retrouve dans *Nous n'étions que des enfants* : le film constitue un moyen puissant d'éduquer et de communiquer ce qui s'est produit dans de nombreux pensionnats indiens. Il révèle la multitude de cicatrices affectives et psychologiques tenues secrètes ou cachées durant des générations, qui ont fourni un cadre de dysfonction pour bien des communautés autochtones. *Nous n'étions que des enfants* examine sans détour les récits de Lyna Hart et de Glen Anaquod, deux survivants qui font ressurgir le passé au moyen de souvenirs et de dramatisations. Le film se penche sur un chaînon manquant de notre histoire commune et fait éclater la vérité.

Quelque 150 000 enfants autochtones ont étudié dans les pensionnats indiens. Les témoignages personnels de Lyna Hart et de Glen Anaquod laissent entrevoir les actes de violence horribles et profondément traumatisants dont beaucoup de survivants ont été victimes. Or, ce passé demeure lourd de conséquences, non seulement pour eux-mêmes, mais pour leur famille et leur communauté également. Bouleversante, révoltante, difficile à voir et à entendre, l'histoire du quotidien des élèves des pensionnats indiens nous est présentée ici sans complaisance, dans toute son atroce réalité. Le film capte des scènes dramatiques d'intense souffrance auxquelles des moments exemplaires de compassion et de gentillesse viennent offrir un contrepoint.

Au cours de cette séance de visionnage, on demande aux participants d'amorcer une démarche intellectuelle et affective. Il pourra se révéler difficile de laisser place aux réactions spontanées. À la vérité crue succède le cadeau du silence. Un espace de réflexion est prévu à la fin du film. On nous invite dans la dignité à songer aux survivants, ces héros et héroïnes qui cheminent parmi nous.

SOMMAIRE DU FILM

Très jeunes, Lyna et Glen sont retirés de leur foyer et placés dans des pensionnats dirigés par le clergé. Au traumatisme de cette expérience s'ajoutent des années de violence physique, sexuelle et psychologique vécue dans le secret et dont les conséquences marquent encore leur vie d'adultes. Ce film émouvant lève le voile sur le douloureux héritage du système des pensionnats du gouvernement canadien qu'évoquent avec courage deux enfants soumis bien avant l'heure aux vicissitudes de la vie. *Nous n'étions que des enfants* se penche sur une tragédie nationale et témoigne de l'incroyable résilience de l'esprit humain.

Réalisé par Tim Wolochatiuk selon un scénario de Jason Sherman, *Nous n'étions que des enfants* est produit par Kyle Irving, pour Eagle Vision, et David Christensen, pour l'Office national du film du Canada (ONF).

UTILISATION DU GUIDE PÉDAGOGIQUE

Le présent guide constitue un document d'appui à l'atelier de quatre heures au cours duquel le film *Nous n'étions que des enfants* est mis en contexte, puis visionné et commenté. Le guide et la présentation PowerPoint qui l'accompagne s'adressent aux enseignants et aux autres éducateurs qui souhaitent approfondir leurs connaissances et leur approche pédagogique sur le thème du système des pensionnats indiens au Canada. L'animateur dirigera des activités conçues pour faire appel au parcours de vie de chaque participant. Il mettra le film en contexte par la présentation d'un survol historique visant à préparer les participants à entrer dans l'univers intérieur de deux survivants des pensionnats.

CONSEILS À L'ANIMATEUR

Voici quelques conseils :

- veillez à ce que chacun ait l'occasion de s'exprimer, et favorisez la participation et la discussion;
- attendez-vous à ce que le film provoque des réactions émotives intenses et incitez les participants à faire part de souvenirs chargés d'émotions : créez un milieu d'apprentissage accueillant, sûr et empreint de respect, dans lequel ils pourront exprimer ouvertement leurs sentiments;
- acceptez le caractère unique et le savoir de chaque participant, et cherchez à établir des liens : la démarche vise à apprendre les uns des autres et à faire émerger les besoins de chacun;
- personnalisez le concept de résilience : aidez les participants à faire des liens avec leur propre vie en ce qui a trait à l'adversité et à la résilience;
- avant la présentation du film, discutez des sujets délicats dont il sera question, notamment de la violence sexuelle et du racisme.

Le rôle de l'animateur consiste à créer une atmosphère où les participants se sentiront libres de parler ouvertement. Mais l'animateur a surtout pour tâche de prévoir et de cerner les lacunes sur le plan des connaissances, et de poser les questions exploratoires qui aideront les participants à mieux comprendre l'histoire et les conséquences du système des pensionnats indiens. Le contenu du film provoquera des discussions essentielles sur les causes profondes des problèmes sociaux qui sévissent aujourd'hui dans les communautés autochtones. L'animateur doit donc être prêt et posséder une bonne connaissance de ces enjeux. Il pourra à cet égard consulter l'introduction au système des pensionnats indiens et le glossaire qui figurent en annexe.

Nous n'étions que des enfants est issu d'un vivifiant mouvement social de guérison qui a aidé de nombreux survivants à intégrer des pratiques de guérison culturelles à leur cheminement personnel. En participant au film, Lyna Hart et Glen Anaquod ont reconnu que le moment était venu de révéler ce chapitre de l'histoire de notre pays et d'ouvrir publiquement un dossier que l'on avait gardé clos. Pour les survivants des pensionnats indiens, le dévoilement de la vérité au grand jour représente un processus percutant grâce auquel ils peuvent raconter leur histoire avec leurs propres mots et à leur façon.

Le présent guide est conçu à l'intention des éducateurs qui connaissent bien l'histoire de la colonisation et de l'assimilation des peuples des Premières Nations du Canada, et qui ont déjà visionné le film. Nous les invitons à prendre connaissance de l'annexe A, qui porte sur le système des pensionnats indiens au Canada, et de l'annexe B, qui contient le glossaire.

Les instructeurs peuvent en outre apporter une contribution au mouvement de guérison par les actions suivantes :

- faire connaître la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens;
- présenter les travaux de la Commission de vérité et réconciliation du Canada;
- faire progresser la démarche de revitalisation et de décolonisation des peuples autochtones, et célébrer leur langue et leur culture;
- rompre le silence afin que les récits des survivants fassent partie du processus de guérison entrepris par l'ensemble des Canadiennes et Canadiens.

Les activités sont conçues pour créer un espace d'apprentissage propice à la réflexion. Elles visent principalement :

- à faire en sorte que la population canadienne comprenne mieux son histoire;
- à favoriser un échange empreint de respect sur le passé des survivants des pensionnats indiens;
- à susciter la discussion sur le développement de la résilience;
- à faciliter la reconnaissance et la compréhension des manifestations contemporaines de l'héritage du système des pensionnats indiens;
- à nous amener à songer au rôle que nous avons à jouer collectivement dans la réconciliation, et à en discuter.

Le présent guide a pour objectif général d'instruire les participants, de les amener à faire part de leur savoir, et de leur communiquer des méthodes qui leur permettront d'aborder cette question délicate avec compassion et dignité.

Le questionnement est le processus dynamique [qui consiste à] être ouvert à la réflexion et à la perplexité, et par lequel on en arrive à connaître et à comprendre le monde. [traduction libre] – Galileo Educational Network, 2004

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Voici les questions les plus fréquemment posées, suivies des réponses.

- **Qu'est-ce qui a conduit à la production de *Nous n'étions que des enfants*?**
- **Quels sont les thèmes et les sujets susceptibles de ressortir du visionnage du film?**
- **Qui sont les survivants des pensionnats indiens?**
- **Quels sont les réseaux de soutien établis?**

Qu'est-ce qui a conduit à la production de *Nous n'étions que des enfants*?

La Commission de vérité et réconciliation du Canada a pour mandat d'apprendre la vérité sur ce qui s'est produit dans les pensionnats indiens, et d'en informer la population canadienne. La Commission a entrepris de documenter tous les dossiers afin d'entendre témoigner en personne les femmes et les hommes que ce système a le plus touchés. Bon nombre de survivants sont ainsi venus raconter leur histoire devant la Commission au moment où celle-ci recueillait les déclarations. La productrice du film, Lisa Meeches, de la société Eagle Vision a pris part au processus de documentation, a recueilli des histoires et s'est entretenue avec plus de 700 autres personnes.

Le film constitue une réponse immédiate aux survivants qui souhaitent voir leur vérité révélée au grand jour. Lisa Meeches estime nécessaire de raconter l'histoire du point de vue des survivants¹. Coproduit par l'Office national du film du Canada, Entertainment One (eOne) Television et Eagle Vision réalisé par Tim Wolochatiuk, et écrit par Jason Sherman, le film nous présente la chronique de la vie quotidienne de deux survivants du système des pensionnats au Canada. À l'aide d'entrevues passionnantes avec Lyna Hart et Glen Anaquod et de reconstitutions précises, *Nous n'étions que des enfants* relate un passé marqué par la violence. Le film jette une lumière implacable sur la vérité et sur les conséquences des faits survenus dans les pensionnats indiens.

Quels sont les thèmes et les sujets susceptibles de ressortir du visionnage du film?

Au cours du processus de transcription des déclarations qu'a lancé la Commission de vérité et réconciliation, les survivants des pensionnats indiens de l'ensemble des provinces et territoires sont venus raconter leur histoire. « La Commission a entendu le témoignage de gens fiers, de gens qui affirmaient être des survivants. Ils avaient survécu à des sévices mentaux, sexuels, physiques et spirituels². »

Certains thèmes se dégagent d'emblée :

- racisme systémique;
- désorganisation de la culture et de la vie familiale;
- héritage de colonisation et d'assimilation;
- violence, notamment des sévices sexuels, du confinement et de la torture;
- restrictions majeures quant à l'expression de la culture et de la langue autochtones;
- négligence;
- système de numérotage;
- cheminement vers le pardon;
- revitalisation culturelle;
- état de stress post-traumatique, processus de deuil, traumatisme intergénérationnel;
- répercussions intergénérationnelles (p. ex., la pauvreté, les problèmes de santé mentale et physique, l'alcoolisme, la codépendance, la violence, le suicide);
- cycle de vie et spiritualité;
- aptitudes à la vie quotidienne traditionnelle;
- réconciliation;
- résilience et résilience culturelle.

1 NFB.ca Blog. « We Were Children: 2 Residential School Survivors Share Story in Powerful New Film », October 2, 2012. blog.nfb.ca/blog/2012/10/02/we-were-children (29 janvier 2013)

2 Commission de vérité et réconciliation du Canada. « Commission de vérité et réconciliation du Canada : Rapport intérimaire », 2012, p. 7.

Bien des émotions et des pensées se manifesteront au sein du groupe, notamment des réactions agressives ou des mises en question directes de la validité des témoignages personnels. Il est difficile d'entendre ces témoignages, dont beaucoup risquent d'inspirer au spectateur des sentiments de culpabilité, de honte, de tristesse ou d'indignation.

Plusieurs survivants ont entrepris leur cheminement vers la guérison une fois de retour dans leur famille et dans leur communauté pour reprendre contact avec la langue, les coutumes et les traditions de leur peuple. Les traditions et le savoir culturels qui se perpétuent se manifestent chez ceux qui ont conservé leur langue. La langue est le véhicule de la culture. « Les survivants des pensionnats qui sont parvenus à s'adapter correctement à la vie d'adulte citent fréquemment les croyances religieuses et la spiritualité parmi les motifs contribuant à leur bien-être actuel³. » [traduction libre]

Qui sont les survivants des pensionnats indiens?

Partout au Canada, l'inscription au pensionnat était obligatoire pour les enfants autochtones, et les parents risquaient des sanctions, telles que l'emprisonnement, s'ils refusaient de se conformer à cette règle. C'est donc en grand nombre que ces enfants ont été retirés de leur foyer, souvent de force, et séparés de leur famille par de longues distances. Et même lorsque l'école se trouvait à proximité de leur communauté, les enfants n'étaient pas autorisés à voir leur famille en dehors des visites occasionnelles.

Au début des années 1990, des survivants ont commencé à faire diverses révélations : ils ont notamment évoqué des sévices sexuels, des coups, des punitions pour avoir parlé les langues autochtones, l'obligation de manger des aliments pourris, la faim et la soif généralisées, le ligotage et le confinement, ainsi que le travail forcé. On interdisait aux élèves de parler leur langue ou de pratiquer leur culture traditionnelle sous menace de sanctions. Certains ont également fait état de violence psychologique, de punitions graves, de surpeuplement, de l'utilisation d'élèves aux fins d'expériences médicales, de maladie et, dans certains cas, du décès de camarades de classe.

Quels sont les réseaux de soutien établis?

Le film dépeint de façon saisissante ce qu'ont supporté les enfants des pensionnats indiens. Le film pourra susciter de vives réactions chez les participants qui viennent de découvrir cette injustice sociale. Reconnaissez l'expérience de chaque personne, et invitez les participants à faire preuve de compassion. Il est primordial que chaque animateur se considère comme faisant partie du réseau de soutien. Avant la tenue de la séance, dressez une liste des organismes ou des groupes de soutien établis, et assurez-vous que chaque personne en reçoive une copie. Veillez à ce que le groupe comprenne qu'il est de la responsabilité de tous de faire en sorte que les réseaux de soutien nécessaires soient en place.

Certains participants à la séance de visionnage pourraient réagir de façon très émotive et être traumatisés de nouveau. Ces réactions risquent d'être viscérales, au point où des spectateurs pourraient devoir quitter la salle. Préparez les enseignants et les éducateurs en les informant qu'ils vont franchir une zone délicate et remplie d'émotions, où les hommes et les femmes autochtones ont vécu il y a longtemps et dans laquelle ils continuent de vivre.

PLANIFICATION DE LA SÉANCE

Vous aurez besoin de certaines fournitures. La planification s'impose, et il y a lieu de préparer les articles suivants :

- porte-noms adhésifs;
- papillons adhésifs de dimensions moyennes;
- pastilles auto-adhésives en quatre couleurs – rouge, jaune, vert et bleu;
- stylos en nombre suffisant;
- trois affiches comportant un mot chacune, soit « Traumatisme », « Résilience », « Conséquences » – collez les affiches au mur avec du ruban adhésif de manière à créer trois zones (voir l'annexe F);
- ruban adhésif;
- bouteille ou verre d'eau pour chaque participant;
- boîtes de mouchoirs;
- documents de cours photocopiés – assurez-vous de remettre à chaque personne qu'un exemplaire des documents *Réflexions spontanées, réactions et impressions* (activité de visionnage); et *Les héros et héroïnes qui cheminent parmi nous* (activité des empreintes de pas).

La disposition du mobilier de la salle et l'atmosphère qui y règne importent. Il est recommandé de disposer les sièges en cercle, ce qui contribue à créer un sentiment d'appartenance. Préparez l'activité à effectuer en divisant ce cercle en quatre sections. Fixez une couleur pour chaque section – rouge, jaune, vert et bleu – en vous inspirant du concept de la roue médicinale (voir la définition du glossaire). Répartissez les participants dans les sections de couleurs pour effectuer l'activité des empreintes de pas. Lorsqu'ils s'inscrivent, remettez-leur un porte-nom dont la pastille de couleur correspond à une section du cercle. Ils prendront place dans cette section.

³ Propos recueillis le 30 janvier 2013, ahf.ca/downloads/resilience.pdf (p. 50).

DEUXIÈME PARTIE : AVANT LE VISIONNAGE

Veillez à ce que la présentation PowerPoint soit prête.

MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATIONS (15 min)

Souhaitez la bienvenue aux enseignants et aux éducateurs et faites une prière d'ouverture, ou prévoyez un moment de réflexion sur la journée. Donnez un bref aperçu du programme figurant dans le PowerPoint et demandez aux participants de se présenter.

MISE EN CONTEXTE DU FILM (30 min)

C'est ici que la partie historique de la présentation PowerPoint doit être visionnée.

ACTIVITÉ D'OUVERTURE : DÉFINITION DE LA RÉSILIENCE (15 min)

1 Nous sommes sur le point d'entendre deux survivants des pensionnats indiens raconter leur passé, la façon dont ils ont évolué par la suite, et les conséquences durables de ce passé sur leur vie. L'occasion nous est donc donnée de réfléchir à notre propre histoire, et d'apprendre de ce passé et de celui des autres.

2 Invitez les participants à répondre aux questions suivantes en faisant appel à leur propre expérience :

- Quelle épreuve ou quel événement traumatisant avez-vous vécu ou vous a-t-on raconté?
- Comment cette épreuve a-t-elle été surmontée?
- Quelles en ont été les conséquences durables?

Demandez-leur de rédiger leur réponse sur des papillons adhésifs, et dites-leur qu'ils auront à coller ces réponses au mur dans chacune des zones de questionnement : Traumatisme, Résilience, Conséquences. Le but de cet exercice est d'amener les participants à réfléchir à la façon dont ils ont surmonté l'événement tragique, aux stratégies de résilience ou aux mécanismes de survie auxquels ils ont eu recours, et à la façon dont ces événements les ont marqués à long terme.

3 Lisez à voix haute les réponses se trouvant sous l'affiche Traumatisme. Invitez les participants qui le souhaitent à décrire l'événement traumatisant de façon plus complète pendant que vous lisez les réponses.

4 Lisez à voix haute les réponses se trouvant dans la zone Résilience, et résumez les similitudes entre ces réponses et celles de la zone Traumatisme.

5 Insistez sur la zone Conséquences. Vous pourrez poser la question suivante : en quoi votre expérience a-t-elle influé sur les décisions que vous avez prises et qui vous ont conduit là où vous êtes aujourd'hui?

6 Éloignez peu à peu la conversation du thème des épreuves pour vous tourner vers les récits de résilience, et reconnaître les réseaux de soutien ou les stratégies utilisées pour surmonter les difficultés.

Discutez des stratégies de résilience et des mécanismes de survie dont il est question sur les papillons adhésifs (famille, amis, soins de santé, thérapie ou autre), et échangez sur le fait que les élèves des pensionnats ne disposaient que de bien peu de ces recours. Retirez du mur les recours auxquels ces enfants n'avaient pas accès. L'espace vide que comporte la zone Résilience met en évidence le fait qu'on les avait privés de tout soutien ou mécanisme de survie.

7 Préparez-vous à la pause.

AVANT LA PAUSE

Avant que les participants quittent la salle au moment de la pause, invitez-les à réfléchir à cette question : à qui attribuez-vous l'aide que vous avez reçue durant votre parcours de vie?

Avant le visionnage, veillez :

- à informer les enseignants et les éducateurs que ce docudrame exigera toute leur attention;
- à demander aux participants d'éteindre tous les téléphones et autres appareils du genre;
- à ce que chaque participant dispose d'un verre ou d'une bouteille d'eau;
- à placer une boîte de mouchoirs sur chaque table;
- à remettre à chaque participant une feuille *Réflexions spontanées, réactions et impressions*;
- à ce que la salle soit aussi sombre que possible : fermez les stores et éteignez certaines lumières.

PAUSE (15 min)

APRÈS LA PAUSE

Assurez-vous que tous les participants sont assis avant de présenter les concepts de l'« enseignement de l'eau » et du « cadeau du silence ». Reconnaissez l'effet que produira le film, en particulier sur les survivants et sur leurs descendants qui seront peut-être présents. Nous avons intégré dans le déroulement de la séance les actions culturelles suivantes :

- assurez aux enseignants et aux éducateurs que chacune des étapes de ce processus de visionnage prend en considération le mode de vie autochtone;
- expliquez que le rituel de l'enseignement de l'eau sera observé durant le visionnage et que chaque participant aura de l'eau à sa disposition. Celle-ci revêt un sens profond, et, dans les moments de difficultés émotives, on offre un verre d'eau à la personne touchée pour alléger sa tristesse;
- invitez les participants à boire un verre d'eau s'ils se sentent troublés ou désespérés;
- présentez l'activité de visionnage et expliquez la façon dont le rituel du cadeau du silence doit être observé. Elles sont décrites ci-après.

Activité de visionnage : réflexions spontanées, réactions et impressions

Le film aborde un sujet délicat et comporte des témoignages personnels bouleversants qui suscitent la réflexion. Chaque participant se voit remettre un document intitulé *Réflexions spontanées, réactions et impressions*, dans lequel il pourra noter – au moyen de l'écriture, de dessins ou d'esquisses – les réflexions, impressions ou émotions qui se manifestent pendant le visionnage. Le processus de création qui consiste à inscrire des mots ou des pensées dans l'organisateur graphique peut produire un effet cathartique et favoriser la guérison. L'activité a pour but d'inciter le spectateur à consigner des images ou des idées inspirantes en notant des mots clés ou en les présentant sous forme d'esquisses.

On utilisera également cette activité pour aider les enseignants et les éducateurs à exprimer leurs réflexions et leurs commentaires dans le cadre de l'activité des empreintes de pas et de l'activité de clôture (cercle de la parole) qui auront lieu à la fin de la séance (voir les annexes).

Activité : le cadeau du silence (4 min)

Au début du visionnage, indiquez aux enseignants et aux éducateurs qu'immédiatement après le film, ils recevront « le cadeau du silence » – soit quatre minutes de réflexion personnelle – avant que l'on rallume la salle pour marquer le début de la pause. Expliquez la signification culturelle que revêt le silence et son rôle pédagogique : le silence est une méthode culturelle. Dans la pratique culturelle de la tradition orale, l'écoute est un art et les Aînés enseignent l'importance du silence, comme l'explique le passage suivant :

Dans les cultures traditionnelles des Premières Nations, le silence revêt une valeur et un but particuliers (p. ex., pour manifester le respect, pour former et discipliner les guerriers et les chasseurs, pour renforcer le corps et l'esprit). Le silence fournit aussi l'occasion d'une réflexion personnelle⁴. [traduction libre]

Gardons à l'esprit que chaque personne est unique et aura des émotions et des réactions particulières face au film, devant ce qu'elle verra ou entendra. Certains pleureront, et cet espace permet précisément de rendre hommage à ces sentiments. Le silence constitue une passerelle, une transition vers un espace bien à soi et une pause permettant de rassembler ses pensées en vue des activités faisant suite au visionnage.

TROISIÈME PARTIE : VISIONNAGE DU FILM

ACTIVITÉ DE VISIONNAGE : RÉFLEXIONS SPONTANÉES, RÉACTIONS ET IMPRESSIONS

VISIONNAGE DU FILM (82 min)

ACTIVITÉ : LE CADEAU DU SILENCE (4 min)

PAUSE (15 min)

⁴ First Nations Education Steering Committee (FNESC). « In Our Own Words: Bringing Authentic First Peoples Content to the K-3 Classroom », 2012, p. 17. fnesc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2011/03/In-Our-Own-Words-final-Apr-16-web.pdf (17 janvier 2013)

ACTIVITÉ D'APPROFONDISSEMENT : RÉFLEXION ET PARTAGE (30 min)

Cette activité vise à créer un lieu de questionnement qui soit sûr et exempt de critique pour discuter des réactions au film ou partager les observations notées sur la feuille *Réflexions spontanées, réactions et impressions*, en laissant à chacun l'occasion de parler sans être interrompu.

ACTIVITÉ DES EMPREINTES DE PAS : LES HÉROS ET HÉROÏNES QUI CHEMINENT PARMI NOUS (15 min)

Penchons-nous un moment sur les actions des survivants, Lyna Hart et Glen Anaquod, lorsqu'ils ont évoqué des pertes tragiques et un rétablissement héroïque. Demandez à chaque groupe de réfléchir aux quatre empreintes de pas et d'inscrire à l'intérieur de chaque empreinte les réponses aux questions posées plus bas en s'inspirant de ce qu'il a appris et observé.

Cette activité permet de faire le point et de rassembler toutes les discussions, les idées et les activités partagées. En bref, les participants savent à présent que même si les survivants des pensionnats indiens ont tenté de mener une vie normale par la suite, ils ont dans bien des cas subi les conséquences de leur passage au pensionnat. Dans le cadre de cette activité, répartissez les participants dans leur section de couleur et remettez à chaque groupe un exemplaire du document *les héros et héroïnes qui cheminent parmi nous*. Demandez aux participants de réfléchir à l'énoncé plus bas et posez-leur la question qui suit : nous ne saurons vraisemblablement jamais combien de survivants nous aurons croisés sur notre route. Combien de ces héros et héroïnes cheminent parmi nous ?

- a) Réfléchissez à chacune des quatre empreintes de pas;
- b) Répondez aux questions suivantes en vous appuyant sur ce que le film vous a appris et inscrivez vos réponses dans chacune des empreintes.
 - 1 Quelles étaient les croyances et les pensées des enfants avant leur entrée au pensionnat?
 - 2 En quoi leurs croyances ont-elles changé au pensionnat? Par quelles autres ont-elles été remplacées?
 - 3 En quoi ces nouvelles croyances ont-elles touché les enfants lorsqu'ils sont devenus adultes?
 - 4 En quoi ces croyances ont-elles touché leurs enfants et les générations suivantes?

Renforcez, auprès des participants, l'idée selon laquelle de nombreux survivants évoluent de façon positive et ont entrepris leur processus de guérison en faisant appel à la fois aux thérapies occidentales et aux pratiques traditionnelles. Les cercles de la parole, les sueries, les récits, les cérémonies, les jeûnes, les fêtes et les quêtes de la vision leur permettent de se retrouver eux-mêmes et de retrouver leur culture. Il en va de même des activités qui les amènent à renouer avec la terre : trappage, chasse, pêche, et cueillette des plantes médicinales et des aliments sauvages. Toutes ces pratiques favorisent le renforcement et la célébration des identités autochtones. La guérison est un processus à long terme qui se déroule par étapes et s'amorce d'abord chez un survivant pour s'étendre ensuite à l'ensemble de la communauté. Les répercussions intergénérationnelles du système des pensionnats – pauvreté, éducation inefficace des enfants, violence, deuil et problèmes de santé – se manifestent souvent au sein d'une communauté entière et non pas seulement dans la vie des survivants.

GUIDE DE DISCUSSION

De nombreux enfants comme Lyna Hart et Glen Anaquod ont quitté des foyers chaleureux. Ils appartenaient à des familles élargies dans lesquelles ils étaient aimés.

Quelles étaient les valeurs du milieu familial de Lyna Hart et de Glen Anaquod? Comment chacun d'eux a-t-il perçu son univers avant son entrée au pensionnat, puis à son retour?

Durant leur vie au pensionnat, les enfants ont dû s'adapter, sans quoi ils étaient brutalisés. Ils ont perdu leur identité propre pour devenir des numéros. On les a privés des facteurs de résilience.

Lorsqu'ils atteignaient l'âge de seize ans, les survivants pouvaient quitter le pensionnat. Ils rentraient souvent dans leur communauté, comme des étrangers, et se heurtaient à un milieu où il leur fallait vivre un nouveau stress ethnique. Cette situation traumatisante avait d'importantes conséquences, puisque les survivants n'avaient bénéficié ni des enseignements traditionnels, ni de la relation parents-enfants, et n'avaient pas pratiqué le système de valeurs et les traditions dont le pensionnat les avait dépossédés.

Les enfants des survivants des pensionnats indiens comprennent aujourd'hui que leurs parents étaient bien souvent incapables de serrer leurs propres enfants dans leurs bras. On commence à peine à raconter et à comprendre leurs récits.

ACTIVITÉ DE CLÔTURE : RETOUR SUR LA SÉANCE

Pendant le questionnement sur la narration du film, les cercles de la parole tiennent une place importante. Le processus du cercle permet d'établir un style de communication unique axé sur le développement sain, et l'apprentissage fructueux de la résolution des conflits ou des problèmes délicats. Seul le participant dont c'est le tour a le droit de parole, et personne ne peut s'interposer dans cet espace. Selon un enseignement traditionnel du territoire Nuxalk, le soleil se tourne vers sa journée et vers le travail accompli en jetant un halo rouge sur la terre. Mettons cet enseignement en application et réfléchissons à ce dont nous venons d'être témoins dans ***Nous n'étions que des enfants***. Comment voyons-nous notre monde, à présent? Comment pouvons-nous évoluer?

Voici quelques lignes directrices favorisant la participation :

- écouter avec respect;
- donner à chaque personne la chance de parler;
- laisser parler une personne à la fois;
- ne parler que pour son propre compte;
- manifester son désaccord au besoin, mais parler avec son cœur.

ÉVALUATION (5 min)

Le cercle du partage (cercle de la parole) peut constituer une méthode d'évaluation. Les participants reçoivent une feuille d'évaluation (voir l'annexe E).

CRÉDITS

Les activités de ce guide pédagogique ont été élaborées par les éducateurs autochtones Barbara Frazer de la Fondation autochtone de l'espoir (FAE) et par l'Office national du film du Canada (ONF). Nous tenons à souligner la contribution du personnel de la fondation : Trina Bolam, Tania Budgell, et Jane Hubbard ainsi que Tey Cottingham de l'ONF et Viola Thomas de la Commission de vérité et réconciliation du Canada



ANNEXE A

LES PENSIONNATS

LE SYSTÈME DES PENSIONNATS ET SON RÔLE PRÉPONDÉRANT

Du début des années 1830 jusqu'en 1996, des milliers d'enfants inuits, métis, ou issus des Premières Nations sont forcés d'entrer au pensionnat. Certains d'entre eux ont à peine quatre ans. Ce qu'on a appelé le « système des pensionnats » est né de la volonté d'assimiler les peuples autochtones à la culture dominante. La violence psychologique, affective, spirituelle et les sévices physiques qu'on a infligés à ces enfants a eu des conséquences profondes et durables sur les survivants, leur famille et leur communauté.

Pourquoi cette page de notre histoire du Canada a-t-elle de l'importance pour les Canadiennes et Canadiens non autochtones, même s'ils n'ont jamais connu ces pensionnats?

Elle importe parce qu'elle continue d'avoir une incidence sur les familles inuites, métisses et des Premières Nations, ces populations issues de cultures dynamiques qui apportent une contribution essentielle à la société canadienne.

Elle importe parce que ces événements se sont déroulés ici, dans notre pays, pourtant considéré comme un chef de file mondial en matière de démocratie et de protection des droits de la personne.

Elle importe parce que le système des pensionnats constitue l'une des principales causes de la pauvreté, de l'itinérance, de la toxicomanie et de la violence chez les populations autochtones du Canada.

Elle importe parce que les communautés autochtones présentent des niveaux de pauvreté, de maladie et d'analphabétisme comparables à ceux des pays en développement.

Elle importe parce que nous partageons ce territoire. Et même si nous (Canadiennes et Canadiens non autochtones) ne sommes pas responsables de ce qui s'est produit par le passé, nous avons tous bénéficié de ce à quoi les peuples métis, inuits et des Premières Nations ont dû renoncer. Cependant nous portons la responsabilité de nos actions actuelles et futures.

En toute bonne foi, nous nous engageons à examiner la véritable histoire du Canada. Nous croyons que l'éducation a un rôle important à jouer dans le mouvement de guérison amorcé, et qu'en sensibilisant le public et en l'incitant à participer, nous cheminerons vers la compréhension et la réconciliation.

LE SYSTÈME DES PENSIONNATS AU CANADA ET LE CONTEXTE

Pendant plus de 300 ans, les colons européens et les peuples autochtones se considèrent mutuellement comme appartenant à des nations distinctes. Mais en période de guerre, ils forment des alliances et bénéficient également des avantages de la coopération dans les échanges commerciaux. Toutefois, vers le milieu du 19^e siècle, le désir effréné des Européens de s'approprier des terres s'accroît considérablement, et le fondement économique des colonies passe du commerce de la fourrure à l'agriculture. Aux alliances des origines de la colonie succède une concurrence ouverte pour accaparer le territoire et les ressources. Les colons et le gouvernement commencent à considérer les peuples autochtones comme un « problème ».

Duncan Campbell Scott, sous-surintendant général des Affaires indiennes de 1913 à 1932, résume la position du gouvernement en 1920 lorsqu'il déclare : « Je veux me débarrasser du problème des Indiens. [...] Notre but est de continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait pas un seul Indien au Canada qui n'ait été absorbé par l'État et qu'il n'y ait aucune question indienne et aucun ministère des Affaires indiennes. »

Une commission propose alors la mise en œuvre d'un système de pensionnats axé sur l'agriculture et éloigné de l'influence des parents : la séparation des enfants de leur milieu familial étant considérée comme le meilleur moyen de parvenir à les civiliser.

- Acte pour encourager la Civilisation graduelle des Tribus Sauvages [...] (1857).
- Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages [...] (1869).
- Acte des terres fédérales, ou Acte concernant les terres de la Puissance (1872). Il enclenche le processus d'établissement des traités dans l'Ouest.
- Acte des Sauvages (1876). Il établit le droit de régir les peuples autochtones.
- Rapport de Nicholas Flood Davin (1879). Il souligne que « l'école industrielle est la principale caractéristique de la politique connue sous le nom de "civilisation agressive" » [traduction libre].

L'ÉDUCATION, UNE OBLIGATION CONVENTIONNELLE

Le financement par le gouvernement de l'éducation des Autochtones constitue une obligation juridique négociée dans le cadre d'un traité. Les peuples autochtones souhaitent voir leurs enfants accéder à l'éducation et leur donner l'occasion de participer à la société de la majorité.

En 1879, Nicholas Flood Davin se rend au ministère des Affaires indiennes des États-Unis (U.S. Dept. of Indian Affairs) pour en apprendre davantage sur la politique de l'« assimilation agressive ». Le rapport Davin recommande que les pensionnats industriels soient situés loin des réserves. C'est ainsi que le système des écoles industrielles voit le jour.

Produit de son époque, le rapport Davin en révèle les convictions, à savoir que la « culture indienne » est une contradiction dans les termes, que les Indiens ne sont pas civilisés et que le but de l'éducation doit consister à détruire l'Indien dans l'enfant. En 1879, Nicholas Flood Davin revient de sa tournée des Industrial Boarding Schools des États-Unis, porteur d'une recommandation à l'intention du ministre de l'Intérieur, John A. Macdonald : un système de pensionnats industriels doit être mis sur pied au Canada.

Bien que des politiques visant la gestion des « Affaires indiennes » s'élaborent à Ottawa, puisque les traités numérotés sont conclus dans l'ensemble des Prairies au cours des années 1870, c'est en 1924 seulement que la *Loi sur les Indiens* est étendue aux Inuits. De plus, des pensionnats n'ouvriront leurs portes dans le Nord que vers le milieu de la décennie 1950.

Pour les Inuits, le système des pensionnats ne représente qu'un aspect d'un bouleversement culturel généralisé et rapide aux multiples facettes : implantation du christianisme; relogement et établissement forcés; abattage de centaines de chiens de traîneau entraînant l'élimination de l'unique moyen de transport de bien des Inuits; épidémies de tuberculose et de rougeole, et leur corollaire, à savoir le transport médical vers le sud; arrivée de la GRC sur l'ensemble du territoire arctique; et de nombreux autres changements à un mode de vie plusieurs fois centenaire.

Avant les années 1800, peu d'occasions s'offrent aux enfants métis d'accéder à l'éducation européenne officielle. Les dispositions des traités portant sur l'éducation n'incluent pas ces enfants, considérés comme des « sangs-mêlés » et non comme des Indiens.

Ce n'est qu'en 1885, dans le cadre de la Commission sur les revendications des Métis dans les Territoires du Nord-Ouest, que le gouvernement fédéral s'attaque à la question de l'éducation des Métis. L'Église catholique, déjà très présente au sein de la société métisse, entreprend d'assurer l'instruction des enfants de la région de Red River, au Manitoba, vers 1800. Malgré ces efforts, les parents métis doivent souvent lutter pour trouver des écoles qui consentent à admettre leurs enfants, et il n'est pas rare qu'ils aient à payer les études.

Le système des pensionnats, où il est interdit de parler les langues autochtones, entraîne l'effritement d'un aspect fondamental de la culture métisse et marque profondément ces communautés – on a tendance à l'oublier lorsqu'on raconte l'histoire des pensionnats au Canada.

Le système a pour but d'éduquer et d'assimiler les peuples autochtones, et de les intégrer à la société canado-européenne. Il est bel et bien conçu pour tuer l'Indien dans l'enfant.

Le premier pensionnat, le Mohawk Indian Residential School, ouvre ses portes en 1831 à Brantford, en Ontario. Les pensionnats sont établis dans la quasi-totalité des provinces et territoires.

Lorsque le système atteint son apogée au début des années 1930, on dénombre, à l'échelle du Canada, 80 pensionnats, que fréquentent plus de 17 000 élèves.

LA NATURE DES PENSIONNATS

Ces établissements fédéraux, dont le clergé assure la direction, sont le résultat d'une politique d'assimilation mise en place par l'État. Cette politique consiste à retirer les enfants de leur famille et à les envoyer dans ces écoles pour leur faire perdre leur culture et leur langue en vue de faciliter leur assimilation à la société canadienne majoritaire.

Il peut s'agir d'écoles industrielles, de pensionnats, de pensions pour écoliers, de foyers, d'hébergement chez l'habitant, de pensionnats comportant une majorité d'externes, ou d'une combinaison de l'une ou l'autre de ces formules. À la demande des survivants, cette définition a évolué afin d'inclure les couvents, les écoles de jour, les écoles des missionnaires, les sanatoriums et les campements. Les enfants inuits, métis et des Premières Nations étudient dans ces écoles.

Selon la définition du gouvernement fédéral, le système des pensionnats se limite à 132 écoles établies à l'échelle du Canada entre 1831 et 1996. Cette définition contestée ne tient pas compte des écoles administrées par les provinces, des foyers et des écoles de jour que fréquentaient aussi les survivants.

En 1920, Duncan Campbell Scott, fonctionnaire responsable de la politique relative aux Indiens, modifie la *Loi sur les Indiens* afin de rendre la fréquentation des pensionnats obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans pour tous les enfants autochtones.

On abandonne petit à petit le système au profit d'une politique d'intégration, de sorte que, vers les années 1940, les élèves autochtones commencent à fréquenter les écoles de la majorité.

À compter du 1^{er} avril 1969, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien assure la pleine gestion du système des pensionnats.

Au cours de la décennie 1970, à la demande de la Fraternité nationale des Indiens, le gouvernement fédéral entreprend un processus visant le transfert de la gestion de l'éducation aux peuples autochtones.

En 1971, le pensionnat indien Blue Quills devient le premier établissement du genre géré par les Autochtones. Le dernier pensionnat relevant de l'administration fédérale ferme ses portes en 1996.

En 1996, le gouvernement ferme le foyer pour élèves se rattachant à Gordon's School, à Punnichy (Saskatchewan), et détruit le bâtiment principal.

Ces renseignements ont été compilés par les General Synod Archives, le 23 septembre 2008, anglican.ca/relationships/trc/histories/gordons-school-punnichy.

L'entrée au pensionnat est obligatoire pour les enfants autochtones de tout le Canada. Ils sont nombreux à quitter le foyer, souvent de force, et à être séparés de leur famille par d'importantes distances.

Ceux qui fréquentent le pensionnat à proximité de leur communauté n'étaient souvent pas autorisés à voir leur famille en dehors des visites occasionnelles prévues.

Dès 1897, les fonctionnaires qui se rendent dans ces établissements font état de cas fréquents de maladie, de disette et de surpeuplement.

Bien que certains élèves considèrent leur passage au pensionnat comme une expérience positive et estiment y avoir reçu une éducation convenable, l'enseignement dispensé est en fait de piètre qualité comparativement à celui qu'offrent les écoles non autochtones.

Selon une étude des Affaires indiennes, même jusqu'en 1950, plus de 40 % du personnel enseignant ne possède pas la formation nécessaire. Ce qui ne signifie pas pour autant que toutes les expériences passées soient négatives et tous les professeurs incompetents. Ce n'est d'ailleurs pas le cas.

Reste que les enfants métis, inuits et des Premières Nations sont souvent séparés de leurs parents durant de longues périodes, ce qui les empêche de découvrir et de développer d'importantes compétences parentales.

Le retrait des enfants de leur foyer court-circuite également la transmission de la langue et de la culture. Résultat : beaucoup d'Autochtones ne parlent pas leur langue traditionnelle et connaissent à peine leur culture.

Les conséquences du système de l'« assimilation forcée » continuent de miner la population autochtone, et le processus de guérison ne concerne pas que les survivants : les effets intergénérationnels de ce traumatisme, bien réels et généralisés, nécessitent également une intervention.

À la fin des années 1990, Phil Fontaine, chef national de l'Assemblée de Premières Nations, est le premier à s'exprimer sur le sujet. D'autres témoignages suivent, dans lesquels les survivants mettent au jour le régime de violence physique et sexuelle qui avait cours dans les pensionnats.

Au cours de la décennie 1990, les témoignages se multiplient, et, dans l'ensemble du pays, des victimes autochtones osent raconter leur histoire.

La Commission royale sur les peuples autochtones confirme l'existence d'un lien entre la crise sociale qui sévit dans les communautés autochtones, les pensionnats et l'héritage que constitue le traumatisme intergénérationnel.

Les populations entreprennent de guérir des blessures du passé. Le 7 janvier 1998, le gouvernement fédéral publie une Déclaration de réconciliation et annonce la mise en œuvre d'une nouvelle initiative intitulée Rassembler nos forces – Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones.

L'initiative Rassembler nos forces constitue une stratégie visant à amorcer le processus de réconciliation et s'accompagne de la création d'un fonds de guérison de 350 millions de dollars.

Le 31 mars 1998, la Fondation autochtone de guérison (FADG) est mise sur pied. On lui accorde dix ans, soit du 31 mars 1999 au 31 mars 2009, pour écouler le montant initialement versé. Depuis juin 1999, la Fondation finance des initiatives communautaires pour contrer les effets néfastes liés à l'héritage intergénérationnel de violence physique et sexuelle résultant du système des pensionnats indiens au Canada. En 2007, la FADG reçoit 125 millions de dollars du gouvernement fédéral, lequel souhaite ainsi prolonger jusqu'en 2012 l'existence de la Fondation.

En l'an 2000, la Fondation autochtone de guérison met à son tour sur pied la Fondation autochtone de l'espoir, un organisme caritatif national qui a pour mandat d'éduquer les gens et de les sensibiliser à l'héritage des pensionnats, et de continuer d'appuyer le processus actuel de guérison des survivants de ces établissements.

Bien que les survivants aient accompli des progrès remarquables sur le plan de la guérison, d'autres mesures doivent aussi être prises. Une indemnisation relative aux souffrances infligées fait également partie des réparations prévues pour eux et pour leur famille.

En 2007, le gouvernement du Canada met en œuvre la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

La Convention prévoit les mesures suivantes :

- remise du Paiement d'expérience commune (PEC) à tous les anciens élèves des pensionnats administrés par le gouvernement fédéral;
- indemnisation des anciens élèves pour les abus sexuels et les violences physiques au moyen du Processus d'évaluation indépendant (PEI);
- mise sur pied de la Commission de vérité et réconciliation;
- création d'initiatives de guérison;
- établissement d'un fonds destiné à la réalisation de projets commémoratifs.

En 2008, les confessions religieuses responsables de la direction des pensionnats au Canada ont pour la plupart d'ores et déjà présenté des excuses publiques pour le rôle qu'elles ont joué dans la négligence, la violence et les sévices infligés aux enfants dont elles avaient la garde. C'est généralement au bureau national des organisations qu'incombe cette tâche, sauf dans le cas de l'Église catholique, laquelle laisse à chacun des diocèses le soin de présenter des excuses pour son propre compte.

Les excuses sont présentées par :

- l'Église unie du Canada en 1986;
- les Oblates missionnaires de Marie Immaculée (Église catholique romaine) en 1991;
- l'Église anglicane en 1993;
- l'Église presbytérienne en 1994;
- le gouvernement du Canada en 2008;
- l'Église catholique romaine en 2009.

En juin 2008, le gouvernement du Canada présente ses excuses pour le rôle historique qu'il a tenu dans le système des pensionnats. En disant « [n]ous sommes désolés », le premier ministre Stephen Harper reconnaît que, durant plus d'un siècle, le gouvernement canadien a contribué à isoler les enfants autochtones de leur foyer, de leur famille et de leur culture.

Évoquant le système des pensionnats, le premier ministre parle d'un triste chapitre de l'histoire du Canada et souligne que les politiques qui ont soutenu et protégé ce système étaient préjudiciables et erronées.

Pour les milliers de survivants de tout le pays qui entendent ces excuses, il s'agit d'une occasion historique, quoique les réactions soient mitigées. Les dirigeants autochtones qui assistent à l'événement sur le parquet de la Chambre des communes estiment qu'il s'agit d'un pas en avant, même si la douleur et les cicatrices demeurent.

Un changement s'amorce quant au point de vue de la majorité sur la santé et la guérison : naît alors un mouvement axé sur la promotion de la santé et des communautés saines.

En 1978, la santé telle que la définit l'Organisation mondiale de la santé ne se limite pas à l'absence de maladie, mais consiste également en un partage de la maîtrise des éléments qui conduisent à la santé : une perspective parfaitement conforme aux principes traditionnels de guérison auxquels adhèrent les autochtones.

Les approches globales qui mettent l'accent sur les relations, les communautés et le mode de vie sain, ainsi que les programmes de croissance personnelle et les pratiques de guérison et de spiritualité traditionnelles, contribuent à la démarche de guérison.

ANNEXE B

GLOSSAIRE

Puisque chaque expérience est unique, les survivants ne seront pas tous d'avis que ces descriptions sont le reflet de leur expérience personnelle.

Aîné

Désigne en général une personne que l'on considère exceptionnellement sage sur le plan de la culture et des enseignements spirituels. Les Aînés sont reconnus pour leur sagesse, leur stabilité, leur humour et leur capacité de déterminer ce qu'il convient de faire dans une situation donnée. La communauté consulte les Aînés pour leurs conseils et leur jugement sûr. Ils sont bienveillants et reconnus pour partager les fruits de leur travail et de leur expérience avec les autres membres de la communauté.

Approche douce de guérison

Approches comportant diverses stratégies, par exemple l'homéopathie, la naturopathie, l'aromathérapie, la réflexologie, la massothérapie, l'acupuncture, la digitopuncture, le Reiki, la programmation neurolinguistique et la bioénergie.

Assimilation

Processus par lequel un groupe culturel est absorbé par un autre, ce dernier correspond généralement à la culture dominante.

Cheminement vers la guérison

Participation à la démarche de guérison des survivants ou des autres générations touchées par l'héritage des pensionnats.

Colonisation

La colonisation peut se définir simplement par l'établissement d'un peuplement en terre étrangère, généralement par la force. On utilise aussi fréquemment ce terme pour désigner le fait d'exercer une domination culturelle.

Émancipation

L'émancipation peut désigner l'admission au suffrage et, aux yeux de certains, un droit de citoyenneté. Au sens où l'entend la *Loi sur les Indiens*, le terme désigne la perte du statut d'Indien. Les « Indiens » se trouvaient forcés de renoncer à leur statut d'Indien et, en conséquence, de perdre les droits issus de traités afin de devenir des citoyens canadiens émancipés.

État de stress post-traumatique (ESPT)

Trouble anxieux important ayant entraîné un traumatisme psychologique à cause de l'exposition à un événement – par exemple des menaces de mort, ou une atteinte à l'intégrité physique, sexuelle ou psychologique – dont on a été victime ou témoin.

Eurocentrisme

Pratique consistant à insister sur l'Europe et sur ses peuples, ses institutions et ses cultures, dont on tient pour acquis qu'elles sont « blanches ». Le terme revêt souvent une connotation d'arrogance ou de condescendance à l'égard des autres cultures.

Génocide

Aux termes de l'article II de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Nations Unies, 1948) :

Dans la présente Convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : meurtre de membres du groupe; atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe; soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe; transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Guérison traditionnelle

Méthodes de guérison qui englobent des stratégies fondées sur la culture, dont les cercles de partage, les cercles de guérison, les cercles de la parole, les sueries, les cérémonies, les jeûnes, les fêtes, les quêtes de la vision, les médecines traditionnelles et tout autre exercice de nature spirituelle. Les approches traditionnelles comprennent aussi des activités culturelles tels le matelassage, la broderie perlée, la fabrication de tambours, etc. Elles incluent également des activités permettant de renouer avec la terre : trappage, chasse, pêche, et cueillette des plantes médicinales et des aliments sauvages.

Héritage des pensionnats

Renvoie aux conséquences directes et indirectes de la violence infligée dans les pensionnats. Comprend les conséquences subies par les survivants et leur famille, par leurs descendants et par leur communauté, notamment la violence familiale, l'abus de drogues et d'alcool, la violence physique, la violence sexuelle, la perte des compétences parentales, et le comportement d'autodestruction.

Indien

Ce terme collectif décrit toutes les organisations autochtones du Canada qui ne sont ni inuites, ni métisses. Au Canada, le terme « Indien » s'applique à trois catégories : Indiens non inscrits, Indiens inscrits, Indiens des traités.

Indien des traités

Indien inscrit membre d'une Première Nation ayant signé un traité avec la Couronne.

Indien inscrit

Les Indiens inscrits sont ceux dont le nom peut figurer dans le Registre des Indiens, une liste officielle tenue à jour par le gouvernement fédéral. Seuls ces derniers sont reconnus à titre d'Indiens par la *Loi sur les Indiens*, laquelle leur confère certains droits et avantages.

Indien non inscrit

Les Indiens non inscrits se considèrent Indiens ou membres d'une Première Nation, mais ne sont pas reconnus comme tels par le gouvernement fédéral en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Ils ne possèdent pas les mêmes droits et avantages que les Indiens inscrits.

Innu

Les Innus sont les peuples naskapi et montagnais qui vivent essentiellement au Québec et au Labrador.

Inuit

Au Canada, le terme désigne les peuples autochtones culturellement distincts qui vivent essentiellement dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans la partie nord du Québec et sur presque tout le territoire du Labrador.

Médecine occidentale

Approche relative aux soins de santé qui fait appel à des stratégies de guérison de nature institutionnelle. Parmi les spécialistes dont le travail relève de cette approche, citons les psychologues, les psychiatres, les pédagogues, les médecins et les travailleurs sociaux.

Métis

Dans une large mesure (mais non exclusivement), les Métis sont historiquement les descendants des femmes des Premières Nations issues des Cris, des Saulteaux, des Ojibwas, des Dene Assiniboine; et des commerçants de fourrures issus d'ancêtres français, écossais et anglais. Les Métis ont établi des communautés distinctes fondées sur leur rôle économique, et c'est ce caractère distinct qui les a conduits à mettre sur pied leurs propres institutions politiques au début du 19^e siècle, en réponse à ce sentiment particulier. La Nation métisse se compose aujourd'hui des descendants de ces premiers Métis.

De nos jours, qu'ils partagent ou non ce lien avec la Nation métisse d'autrefois, un nombre croissant de Canadiens issus d'ancêtres européens et autochtones s'identifient au peuple métis.

Paternalisme

Forme de gouvernement ou de gestion, ou conception des relations personnelles, selon laquelle le désir d'aider, de conseiller et de protéger est susceptible de nier les choix individuels, les libertés et la responsabilité personnelle.

Pensionnats

Établissements fédéraux dont le clergé assure la direction et qui résultent d'une politique d'assimilation mise en place par l'État. Cette politique consiste à retirer les enfants de leur famille et à les envoyer dans ces écoles pour leur faire perdre leur culture et leur langue en vue de faciliter leur assimilation à la société canadienne majoritaire. Il peut s'agir d'écoles industrielles, de pensionnats, de pensions pour écoliers, de foyers, d'hébergement chez l'habitant, de pensionnats comportant une majorité d'externes, ou d'une combinaison de l'une ou l'autre de ces formules. À la demande des survivants, cette définition a évolué afin d'inclure les couvents, les écoles de jour, les écoles des missionnaires, les sanatoriums et les campements. Les enfants inuits, métis et des Premières Nations étudiaient dans ces écoles.

Peuples autochtones

Dans la *Loi constitutionnelle de 1982*, trois peuples sont reconnus à titre de peuples « autochtones » : les Indiens, les Inuits et les Métis.

Premières Nations

Remplace les termes « bande » et « Indien », considérés comme vieillissés, et fait référence aux premières cultures du Canada.

Racisme

Préjugé ou animosité à l'égard de personnes appartenant aux autres races; conviction selon laquelle les qualités et les aptitudes des gens sont fonction de leur race et voulant que certaines races soient supérieures ou inférieures à d'autres.

Réconciliation

La réconciliation est le processus par lequel les individus ou les communautés tentent d'en arriver à une compréhension et à une acceptation mutuelles. Il n'existe pas de moyen unique de parvenir à la réconciliation, mais il est fondamental de tisser des liens de confiance en examinant des histoires communes douloureuses, en reconnaissant la vérité de chacun et en partageant une même vision.

Répercussions intergénérationnelles

Traumatisme non résolu des survivants qui ont vécu la violence physique ou sexuelle ou qui en ont été témoins dans le système des pensionnats, et transmis de génération en génération par la violence familiale, l'abus de drogues et d'alcool, la violence physique, la violence sexuelle, la perte des compétences parentales, et le comportement d'autodestruction.

Réserve

En vertu de la *Loi sur les Indiens de 1876* :

L'expression « réserve » signifie toute étendue ou toutes étendues, de terres mises à part, par traité ou autrement, pour l'usage ou le profit d'une bande particulière de Sauvages, ou concède à cette bande et dont le titre légal appartient à la Couronne, mais dont celle-ci n'a pas reçu abandon; elle comprend les arbres, le bois, la terre, la pierre, les minéraux, les métaux ou autres choses de valeur qui se trouvent à la surface ou à l'intérieur du sol.

Résilience

Capacité de combattre l'adversité et de mener une vie satisfaisante malgré la détresse émotionnelle, psychique ou physique ressentie.

Résistance

Méfiance ou opposition s'exprimant ouvertement ou de façon dissimulée. L'un des gestes de résistance le plus fréquemment cité par les élèves des pensionnats était le vol de fruits, de pain et de viande à la cuisine ou dans les armoires. L'un des actes de résistance les plus dangereux et les plus difficiles consistait à tenter de s'échapper.

Roue médicinale

La roue médicinale symbolise l'interrelation entre l'ensemble des organismes vivants des divers cycles de la nature, et le fait que la vie représente un cheminement circulaire. Pour bien des peuples autochtones d'Amérique du Nord, le nombre quatre est sacré et peut représenter plusieurs choses : les quatre saisons; les quatre parties d'une personne (physique, psychique, émotionnelle et spirituelle); les quatre règnes (animal, minéral, végétal et humain); les quatre médecines sacrées (herbes sacrées, tabac, cèdre et sauge). La roue médicinale peut être présentée de diverses façons et au moyen d'une variété de couleurs.

Stéréotype

Image ou perception simplifiée à outrance d'une personne ou d'un groupe. Le stéréotype peut également désigner une image ou une perception d'une personne ou d'un groupe qui n'est fondée que sur des traits culturels très connus, par exemple l'idée selon laquelle tous les Inuits habitent dans des igloos.

Survivant

Autochtone ayant fréquenté les pensionnats indiens au Canada et survécu à ce système.

Traumatisme historique

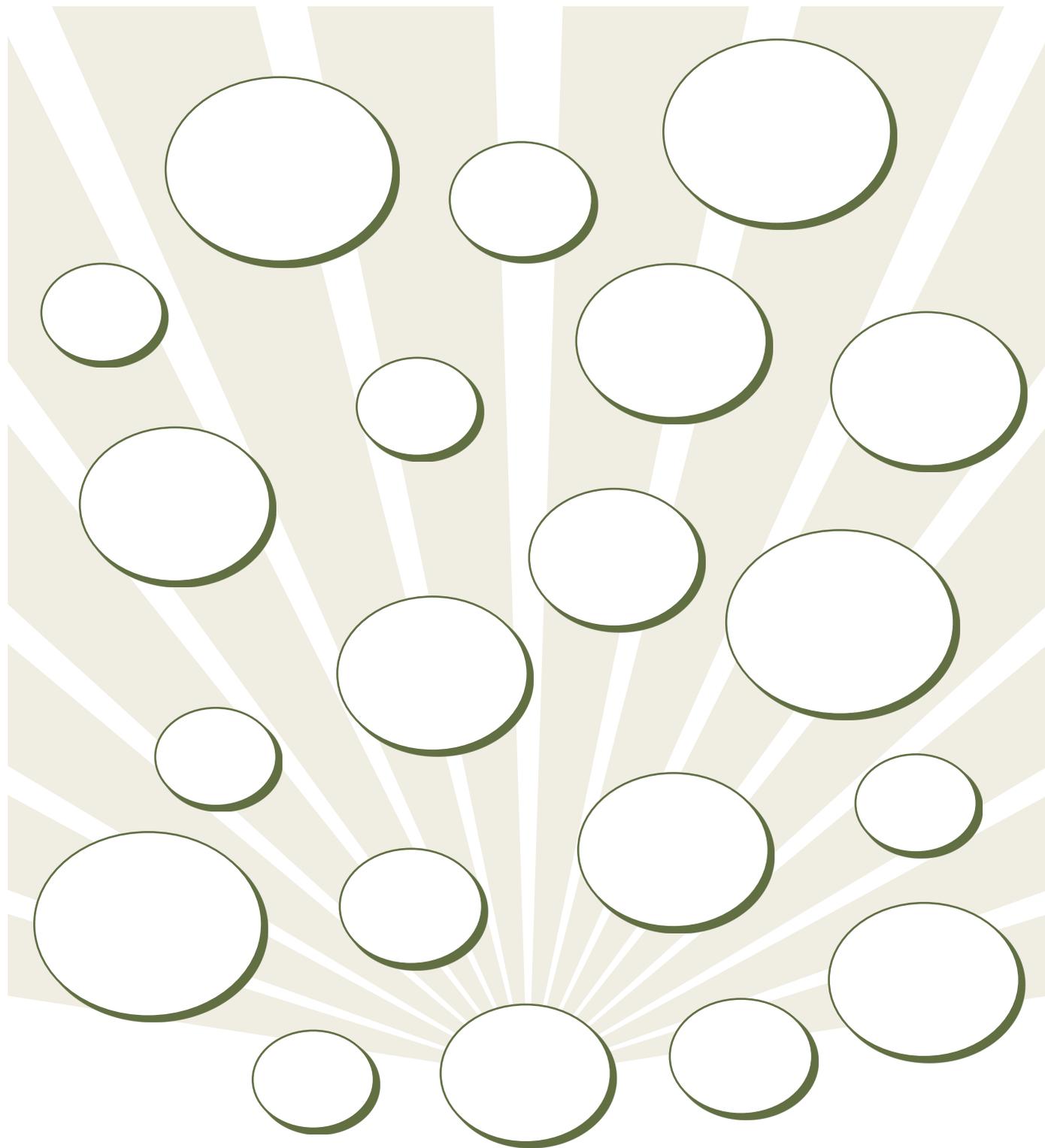
Expérience historique qu'ont vécue les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis durant les siècles de subjugation coloniale qui ont entravé la transmission de l'identité culturelle autochtone.

Violence latérale

La violence latérale comprend l'intimidation, les commérages, l'humiliation et le blâme, ainsi que le fait de trahir les confidences. La violence latérale blesse les membres d'une famille, d'une organisation et d'une communauté. Elle se produit à la maison, à l'école, à l'église, dans les organismes communautaires et au travail.

ANNEXE C

RÉFLEXIONS SPONTANÉES, RÉACTIONS ET IMPRESSIONS



ANNEXE D

ACTIVITÉ DES EMPREINTES DE PAS : LES HÉROS ET HÉROÏNES QUI CHEMINENT PARMI NOUS



1 Quelles étaient les croyances et les pensées des enfants avant leur entrée au pensionnat?

2 En quoi leurs croyances ont-elles changé au pensionnat? Par quelles autres ont-elles été remplacées?



3 En quoi ces nouvelles croyances ont-elles touché les enfants lorsqu'ils sont devenus adultes?



4 En quoi ces croyances ont-elles touché leurs enfants et les générations suivantes?



ANNEXE E

ÉVALUATION

ANNEXE F

TRAUMATISME

RÉSILIENCE

CONSEILS D'EXPERIENCES